


## ATTESTATION

Je soussigné Jean-Pascal TRICOIRE, président du directoire de Schneider Electric SA, atteste, qu'à sa connaissance les comptes semestriels au 30 juin 2009 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'ensemble des sociétés comprises dans la consolidation de Schneider Electric SA, et que le rapport semestriels d'activité présente un tableau fidèle des informations mentionnées à l'article 222-6 du règlement général de l'AMF.

Fait à Rueil-Malmaison, le 27 juillet 2009



JP TRICOIRE

Jean-Pascal TRICOIRE  
Président du directoire